



REUNION DU 5 JUIN 2023

Présidente : Mme Pierrette BARROT

Membres Présents :

MM. Jérôme BOUQUET, Fabrice EREAU, Robert FERNANDEZ, Bernard CHATEAUGIRON, Mario PAGNOUX, Jean-Luc BOLLATI, Christian VALDEC,

Membres invités : MM. Eric CORNIER. Georges CASCARINO

Membres présents en visio-conférence : Mme Isabelle RADJAI MEBARKA

Approbation du P.V N° 4 du 16 mars 2023.

Après lecture du P.V, le bureau adopte celui-ci à l'unanimité.

1) Situation financière

- a) Le trésorier général, M. Châteaugiron, nous fait part de la situation financière du jour :
 - ⇒ Subvention dossier du conseil départemental d'un versement 9660€.
 - ⇒ Relevé des clubs. Dernière situation transmise.
- b) Présentation de la grille tarifaire, étude et validation du bureau pour la saison 2023-2024. Ce sujet sera porté à la validation du comité directeur du 6 juin 2023.

2) TOUR DE TABLE :

a) Commission championnat senior

Présentation des matchs de barrage qui auront lieu à ST Jean d'Angely le 18 juin 2023.

Validation du calendrier général senior saison 2023-2024 ainsi que le tableau des normes d'accessions et rétrogradations en fin de saison 2023-2024.

b) Commission des jeunes

La dernière journée de championnat a été reculée au 3 juin 2023.

Validation du calendrier général jeunes saison 2023-2024.

c) Commission du foot féminin

M. CORNIER informe de l'organisation d'une réunion avec le district de la Charente le 17 juin pour coordonner les championnats féminins ainsi que les orientations sur les possibilités d'organisation de ces dits championnats au regard des années d'âge eu mettant en cible les directives de la LFNA.

d) Commission Litiges et contentieux

Le constat est alarmant tellement le nombre de dossiers est exponentiel car les clubs n'appliquent pas les règlements.



e) Commission Fair play et incivilités.

M. CASCARINO présente les résultats des travaux réalisés au regard de l'application du règlement du Fair Play. Il en détaille les contours et expose les incidences que cela pourrait engendrer sur les classements. Les répercussions ont eu un impact pour certains clubs qui ont vu leur place modifiée soit en accroissant, soit en régressant.

Il présente les propositions de modifications du règlement du fair-play et incivilités qui seront portées au vote lors de l'A.G du 30 juin 2023, pour validation du comité directeur.

Original signé
Pierrette BARROT
Présidente

J.Luc BOLLATI
Secrétaire de séance